

GV Magonty Cap de Bos

PROCES-VERBAL

de l'Assemblée Générale Ordinaire du 04 décembre 2024

<p><u>Nombre d'Adhérents de l'Association (membres actifs) :</u></p> <p>600 adhérents au 04/12/2024</p> <p>(1/4 =150 adhérents)</p> <p><u>Adhérents Présents :</u></p> <p>80 adhérents</p> <p><u>Adhérents représentés :</u></p> <p>131adhérents</p> <p><u>Total présents et représentés :</u></p> <p>211 adhérents</p>	<p>ORDRE du JOUR</p> <ol style="list-style-type: none">1. Approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 08 décembre 20232. Rapport moral et d'activité saison 2023-20243. Bilan financier saison 2023-20244. Présentation de la saison 2024-20255. Compte de résultat prévisionnel 2024-20256. Election de nouveaux membres au Comité Directeur7. Vote tarifs 2025-2026 et Bilan du nouveau mode d'inscription. Présentation de nouvelles mesures pour l'améliorer
---	--

Après émargement des adhérents présents et vérification des pouvoirs, l'Assemblée Générale Ordinaire est ouverte à **19H15**.

80 Adhérents sur 600 étant présents et 131 représentés, l'Assemblée peut valablement délibérer.

Lydie BELTOISE-BLANC est désignée comme secrétaire de séance.

La Présidente, Sylvie LAGORCE, remercie les adhérents présents.

Elle précise qu'ont été invité à cette Assemblée Générale :

- **le CODEP33**: Comité Départemental Gironde de la FFEPGV (Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire), excusé.

Dans notre département de la Gironde **171 clubs** sont affiliés à la FFEPGV.

20 585 licenciés en Gironde en 2023/2024.

- **la mairie de Pessac** : service des sports, service de l'éducation/petite enfance et de la vie associative.

- **nos 8 animateurs** :

- Alexandre BOUSQUET, excusé
- Mireille CASTAING, excusée
- Marine CLAVERIE, excusée
- Hélène COUSY, excusée
- Marie-Agnès CURUTCHET, excusée
- Valérie DEVAUX, excusée
- Anne GIRONA, excusée
- Messaline MORCHOISNE, excusée

- **les Syndicats des quartiers de Cap de Bos et de Magonty**

- **la Maison des Associations**

- **Présentation du comité directeur actuel** : 10 membres

- Sylvie LAGORCE, *Présidente*
- Olivier SELOSSE, *Vice-président*
- Joëlle ARNAL, *Trésorière*
- Jacques CUNY, *Trésorier adjoint*
- Lydie BELTOISE-BLANC, *Secrétaire*
- Bernard DANTHEZ, *Secrétaire-adjoint, excusé*

- Marie-Andrée CHAMBON (a démissionné en août 2024)
- Armelle CHATELLIER (a démissionné en juillet 2024)
- Martine DE LA TORRE
- Patrick DEVAUX
- Annie LAGARDERE (a démissionné le 14/11/2024)
- Laurence MANCEAU
- Marie-Christine REIF

1- APPROBATION du Procès -Verbal de l'AGO du 08 décembre 2023

Le compte-rendu est visible sur notre site internet : www.capbos-gym-pessac.fr.

- Attribution par la commune de Pessac, d'une subvention de 2 000€ en 2023.
- Subvention de 3 000€ de l'Agence Nationale du Sport obtenue en 2022.
- L'exercice 2022/2023 s'est terminé avec **un bénéfice de 2 519 €**.
Pour mémoire : déficit de 1585 € en 2021/2022.

Pour l'approbation du Procès-Verbal de l'AGO du 08 décembre 2023:

- **Votes « contre » = zéro**
- **Abstentions = zéro**

Le Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 08 décembre 2023 est approuvé à l'unanimité.

2 - RAPPORT MORAL et d'ACTIVITE saison 2023-2024 :

- En 2024, nous avons obtenu une **subvention** de la commune de Pessac de **1.800 €**, cette aide nous est précieuse pour le développement de notre club.

- Nous avons également obtenu **2000€** de **subvention** de l'Agence Nationale du Sport pour le « sport sur ordonnance » et une aide aux activités découvertes (Yoga du rire, longe-côte...).
- Nous avons terminé cette saison 2023/2024 avec **577** adhérents (35 de plus que la saison précédente, soit une hausse de 6,5%).
- Ouverture d'un cours de Stretching le vendredi à 10h30 avec M-Agnès Curutchet à Cap de Bos. Vif succès. Le cours de Marche Nordique du samedi matin a été supprimé (il était assuré par M-Agnès).
- Accueil de personnes pratiquant du « sport sur ordonnance ». Seulement deux personnes ont bénéficié de ce parcours.
- Pass'sénior proposé aux pessacais de plus de 60 ans, une centaine de personnes ont fait la démarche en 2023/2024.
- Une enquête de satisfaction a été lancée en janvier 2024 : **247 réponses** et des retours positifs. Il est ressorti que nos cours sont chargés dans l'ensemble, les salles petites. Bonne qualité des cours grâce à nos animatrices.
- Une augmentation de **+3,2 %** des salaires de nos animatrices a été décidée en comité directeur, pour la rentrée en septembre 2023.
- Une prime exceptionnelle de **3500€** a été répartie au prorata du nombre d'heures effectuées par chacune de nos animatrices, versée en juin 2024.
- Les inscriptions pour la saison 2024/2025 ont commencé le 10/06/2024. Pour la première fois, les inscriptions se sont faites en ligne grâce à un lien envoyé par mail. Pour les personnes en difficulté, trois moments ont été proposés pour les aider.

Moments festifs de la saison 2023-2024 :

- Pot d'accueil offert par l'association le 6 octobre 2023 à l'Orangerie, environ 80 personnes présentes.
- Marche nocturne avec Valérie le vendredi 1er décembre 2023, 15 personnes seulement y ont participé (météo en cause).

- Séance de « Yoga du Rire » avec Mireille Gué le mercredi 13 décembre 2023, avec 23 participants et toujours une demande pour d'autres séances.
- Galette des rois le vendredi 19 janvier 2024 à l'Orangerie, environ 80 personnes présentes.
- Séance de « Yoga du Rire » avec Mireille Gué le mercredi 6 mars 2024, avec une vingtaine de participants.
- Découverte de l'activité Nordic Yoga le samedi 18 mai 2024 avec Valérie, limitée à un groupe de 15 personnes.
- Séance « les gestes qui sauvent » animée par le Dr Vazel le mercredi 29 mai 2024 à l'Orangerie. Une vingtaine de participants et une demande constante pour cette formation.
- Séance découverte avec notre nouvel animateur Alexandre Bousquet en Gym Dynamique le vendredi 31 mai 2024. Activité proposée dans la salle France, avec un très grand succès, plus de 45 personnes présentes, conditions un peu difficiles dans la salle.
- Repas dansant le samedi 1er juin 2024 à l'Orangerie. Animation musicale grâce au matériel de Marc Galéa. Très bonne ambiance, 71 personnes présentes.
- Samedi 8 juin 2024, « Nos jeux Sport Santé » au Bourgailh, organisés par notre Comité Départemental. MERCI à tous les bénévoles, leur aide a été précieuse pour le bon déroulement de cette journée.
- Séance de « Yoga du Rire » avec Mireille Gué le mercredi 12 juin 2024, seulement 12 participants, séance un peu tardive dans la saison.
- Sorties « Longe-côte » à Arcachon le samedi 15 juin 2024 avec un seul groupe de 9 personnes, car météo défavorable. Animation assurée par Valérie Laporte.

Pour l'approbation du rapport moral et d'activité de l'année écoulée :

- **Votes « contre » = zéro**
- **Abstentions = zéro**

Le rapport moral et d'activité 2023-2024 est approuvé à l'unanimité.

3 - BILAN FINANCIER saison 2023-2024

Joëlle ARNAL, notre Trésorière, présente le compte de résultat 2023-2024 et le bilan au 31/08/2024. Ils sont annexés au présent procès-verbal (annexes 1 & 2). Elle explique les différents postes de recettes et de dépenses ainsi que leur variation par rapport à l'exercice précédent.

COMPTE DE RESULTAT 2023-2024 (annexe 1)

Le compte de résultat de l'exercice 2023-2024 fait ressortir un bénéfice de **4561,28€** (pour un provisionnel à 0) et un bénéfice en 2022-2023 de **2519,17€**.

Détail des Produits:

Le total des produits, de **91 283€**, est supérieur au budget prévisionnel (3614€) et en augmentation de **7147 €** par rapport à 2022-2023.

- **Augmentation de nos tarifs (cotisation club)**
- Nombre d'Adhérents en augmentation de **6,5%** (577 en 2023-2024 contre 542 en 2022-2023)
- Produits financiers: +1000€ suite au changement du taux des banques.

Détail des Charges :

Le total des charges, de **86763€**, est conforme au budget prévisionnel et en augmentation de **6175€** par rapport à 2023-2024, du fait essentiellement

- Salaires: augmentation des salaires et prime accordée à nos animatrices (+1000€ par rapport à 2022-2023)
- Augmentation de la location du stade nautique et location d'autres salles
- Prestations pour animation.

Contributions volontaires en nature:

Le poste « bénévolat » correspond à la valorisation du temps passé par les élus pour le fonctionnement de l'association soit 3 792 h au taux horaire des animatrices + charges sociales.

Le poste « prestation en nature » correspond à la valorisation des salles mises à disposition par la commune de Pessac.

BILAN (annexe 2)

Le total du bilan est de **133629€**.

Bilan Actif

La trésorerie est de **63773€** en augmentation de **13429€** par rapport à 2023-2024.

Bilan Passif

Les fonds propres, avant affectation du résultat, s'élèvent à **46197€** et correspondent au cumul des résultats depuis la création de l'association en 1977.

Les produits constatés d'avance de **80237€**, correspondent à

- La subvention PSF perçue en Août 2024 de 2500€ pour la mise en place de 2 cours de gym dynamique et 1 cours de Nordic Yoga
- Les adhésions 2024-2025 pour **62044€**
- Les licences 2024-2025 pour **15 693€**

Après avoir répondu aux questions posées par les adhérents sur les comptes de l'exercice 2023-2024, nous prenons connaissance du rapport fait par nos vérificateurs aux comptes, Corinne Hernandez et Etienne Cocco :

Vérification des comptes Association SportiveGV Magonty – Cap de Bos

EXERCICE COMPTABLE septembre 2023 –août 2024

La vérification des comptes, pour la période du 01/09/2023 au 31/08/2024, a été effectuée en distanciel ; les documents comptables nous ont été adressés par courriel.

L'exercice comptable est clos au 31/08/2024.

Les égalités comptables remarquables ont été respectées à savoir :

- Pour le compte résultat : total débit = total crédit
- Pour le bilan : total de l'actif = total du passif
- La balance des comptes présente les mêmes totaux.

Le résultat bénéficiaire de l'exercice déterminé d'après le compte résultat est identique à celui indiqué dans le passif bilan.

Les pièces comptables enregistrées, sans discontinuité, dans le journal de trésorerie respectent la suite naturelle des nombres entiers.

L'ensemble de ces pièces, d'après les libellés comptables, concernent exclusivement l'activité de l'association.

La vérification des documents comptables nous permet de justifier et certifier la sincérité de la comptabilité de l'association pour l'exercice 2023-2024.

Nous pouvons donc, en toute confiance, approuver les comptes de cet exercice comptable ; féliciter et remercier la trésorière pour son remarquable travail.

Corinne Hernandez - Etienne Cocco

Les comptes de l'exercice 2023/2024 sont soumis au vote.

Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 août 2024 :

- **Votes « contre » = zéro**
- **Abstentions = zéro**

Les comptes de l'exercice clos le 31 août 2024 sont approuvés à l'unanimité des votants.

4-PRESENTATION de la Saison 2024-2025 :

- Nous avons participé au forum des Associations le **samedi 7 septembre 2024** avec une forte affluence tout au long de la journée.
- Les cours ont repris le **lundi 9 septembre 2024**.
- Ouverture d'un nouveau cours de stretching avec M-Agnès Curutchet le vendredi de 11h30 à 12h30 à Cap de Bos, la salle étant disponible. La décision a été prise début juillet suite à une très forte demande (plus de 20 personnes en attente).
- Ouverture d'une séance de Nordic-Yoga® avec Valérie, récemment formée (niveau I et II depuis octobre 2024). C'est une nouvelle activité, récemment créée. Séance le mardi de 10h00 à 11h30 en extérieur. 15 participants car l'activité demande beaucoup de correction dans les postures.
- Afin d'optimiser tous nos créneaux du lundi soir, nous avons ouvert deux nouveaux cours de Gym Dynamique avec un nouvel animateur Alexandre Bousquet. Le lundi de 18h45 à 20h45 à l'école élémentaire de Cap de Bos (salle rénovée).
- Ceci a impacté des changements d'horaires sur les créneaux de pop-pilates avec Mireille le lundi soir. Elle assure désormais deux séances à la suite à Romainville de 19h30 à 21h30. Elle conserve le même nombre d'heures.
- Cette saison, une seule personne sur prescription pour le « sport sur ordonnance ».
- Demande de libérer Romainville la semaine du 9 au 13 septembre 2024, les 5 séances n'ont pu être assurées faute de salle de remplacement. Les heures ont été rémunérées aux animatrices concernées.

Bilan des inscriptions au 04 décembre 2024

Au 04 décembre 2024, le nombre d'adhérents est de **600**, soit **23** adhérents de plus par rapport à la saison précédente.

Nous avons **16 jeunes de 14 à 25 ans**.

Nous avons **54 couples**.

Les hommes représentent **10%** de nos adhérents.

116 personnes ont bénéficié du Pass'sénior pessacais.
2 jeunes ont bénéficié du Pass'sport (réduction de 50€).

Tous nos cours sont actuellement complets à l'exception du cours de marche nordique du jeudi, du cours de pop-Pilates du lundi 20h30 et de la Gym Dynamique du lundi 19h45 où il reste quelques places.

Point sur l'achat des licences:

Nous avons acheté les licences pour 597 adultes et 3 licences « enfant » (14/17 ans) à ce jour.

Pour la saison 2024-2025, notre Club a financé l'achat de licences "animateurs" pour 2 de nos animateurs.

Cours proposés par notre Club pour la saison 2024-2025 :

TOTAL : 39 séances par semaine

- Alexandre BOUSQUET assure 2 séances (Gym Dynamique)
- Mireille CASTAING assure 8 séances (Pop Pilates et Gym Dynamique)
- Marine CLAVERIE assure 3 séances (Gym Douce, Yoga et Pilates)
- Hélène COUSY assure 2 séances (Yoga et Pilates)
- Agnès CURUTCHET assure 5 séances (Pilates, Pilates sénior et Stretching)
- Valérie DEVAUX assure 11 séances (MNSS, Pilates, Body-Zen, Gym Dynamique et Nordic-Yoga®)
- Anne GIRONA assure 2 séances (Aquagym)
- Messaline MORCHOISNE assure 6 séances (Gym Douce, Pilates et Stretching)

Moments festifs saison 2024-2025 :

- **Vendredi 4 octobre 2024** : Pot d'accueil salle France avec **environ 80** personnes présentes. Moment très convivial.

A venir :

- **Mercredi 22 janvier 2025** : Galette des rois dans la salle de l'Orangerie.

- Une séance « **Les gestes qui sauvent** » sera proposée courant mars (date à définir) avec le Dr Vazel à l'Orangerie.

- Différentes découvertes seront proposées en cours de saison, dont : le Hula Hoop, la danse collective...

- **Repas dansant de « Fin de saison »** : **Vendredi 23 mai 2025** salle de l'Orangerie.

Renouvellement des adhésions avec les partenaires suivants:

- FFEPGV (Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire). Affiliation annuelle.
- Syndicats de Quartier de Magonty et de Cap de Bos
- Office du Sport de Pessac
- Maison des Associations de Pessac

Réunions du Comité Directeur saison 2024-2025

5 réunions sont prévues dans la saison : la première a eu lieu avant la rentrée en septembre 2024 avec invitation de nos 8 animateurs, une autre a eu lieu en novembre 2024. Les prochaines auront lieu en 2025 mi-janvier pour la première).

Mise au vote des activités de la saison 2024-2025 :

- **Votes « contre » = zéro**
- **Abstentions = zéro**

Le prévisionnel d'activité de la saison 2024-2025 est voté à l'unanimité.

5 -Compte de Résultat Prévisionnel 2024-2025

Joëlle ARNAL, notre Trésorière, présente le budget prévisionnel pour cette saison 2024/2025. Ils sont annexés au présent procès-verbal (annexes 3).

BUDGET PREVISIONNEL 2024-2025

Détail des Produits:

Le total des produits, de **93 109 €**, est en augmentation de **1 826 €** par rapport à 2023-2024 entièrement couverte par les cotisations de nos adhérents (590).

Nous prévoyons d'obtenir une subvention de 1000€ de la Mairie de Pessac (1800€ en 2023-2024).

Nous avons obtenu une subvention de l'Agence Nationale du Sport de 2500€ (reçue en août 2024 pour la saison 2024-2025) pour l'ouverture des 2 cours de gym dynamique et le cours de Nordic Yoga. Cette subvention est supérieure de 500€ à l'an passé.

Détail des Charges :

Le total des charges, de **93 109 €**, est en augmentation de **6 346 €** par rapport à 2023-2024, du fait essentiellement :

- Salaires: Ouverture de 4 nouveaux cours (2 cours de gym dynamique- 1 cours Nordic Yoga et 1 cours Stretching).
- Augmentation de la location du stade nautique (+2%)
- Autres services extérieurs: à compter du 1^{er} septembre 2024, notre logiciel de comptabilité ASSOCONNECT nous est refacturé. Coût: 1200€ par an. Jusqu'au 31/08/24, ce logiciel était pris en charge par la Fédération.

Après avoir répondu aux demandes de précisions, le budget prévisionnel 2024-2025 est proposé aux votes.

- votes « contre » = zéro
- abstentions = zéro

Le compte de résultat prévisionnel 2024-2025 est voté à l'unanimité.

6 - Elections de nouveaux membres au Comité Directeur :

REMERCIEMENTS

Je tenais tout d'abord à remercier Marie-Andrée Chambon, trésorière de 2016 à 2019 puis trésorière-adjointe jusqu'en 2023. Elle a contribué au développement de notre club durant toutes ces années, nous sommes passés de 25 à 34 séances par semaine. Elle a apporté tout son savoir pour la partie sociale et salariale. Elle a fait un travail colossal au cours de la saison 2020/2021 en pleine crise sanitaire.

Merci à Annie Lagardère qui a apporté son aide au comité directeur pendant une saison.

Armelle Chatellier, absente ce soir, a également quitté notre comité directeur suite à un déménagement en juillet dernier. Nous avons fêté son départ lors d'un comité directeur pour la remercier de son aide depuis 2014.

Un appel à candidature a été lancé suite à la démission de plusieurs membres du comité directeur : Marie-Andrée CHAMBON, Armelle CHATELLIER et Annie LAGARDERE.

En réponse à cet appel **quatre personnes** ont manifesté leur envie de rejoindre l'équipe du comité directeur.

Y a-t-il dans la salle, des personnes souhaitant rejoindre le comité directeur ?
Aucune personne ne se manifeste.

Les nouveaux membres se présentent : Patricia COUSTOU-DELLERBA, Liliane GRABOT-CUNY, Soad PREA et Michèle ROY.

Tous les autres membres du Comité Directeur renouvellent leur engagement (mandat en cours).

Il est proposé à l'Assemblée de procéder à l'élection de nouveaux membres par un vote à main levée :

- votes « contre » le vote à main levée = zéro
- Abstentions = zéro

L'Assemblée valide à l'unanimité le vote à main levée pour l'élection des nouveaux membres au Comité Directeur.

Vote à main levée pour l'entrée au Comité Directeur de:

- Patricia COUSTOU-DELLERBA
- Liliane GRABOT-CUNY
- Soad PREA
- Michèle ROY

- votes « contre » = zéro

- Abstentions = zéro

Les nouveaux membres sont élus à l'unanimité des votants.

Le Comité Directeur de l'Association se compose donc de 14 membres qui sont les suivants :

- Joëlle ARNAL
- Lydie BELTOISE-BLANC
- Patricia COUSTOU-DELLERBA
- Jacques CUNY
- Bernard DANTHEZ
- Martine DE LA TORRE
- Patrick DEVAUX
- Liliane GRABOT-CUNY
- Sylvie LAGORCE
- Laurence MANCEAU
- Soad PREA
- Marie-Christine REIF
- Michèle ROY
- Olivier SELOSSE

Nos vérificateurs aux comptes sont : Corinne HERNANDEZ et Etienne COCCO

7 – Tarifs des adhésions 2025-2026 :

Il est proposé de maintenir les mêmes cotisations de base pour la saison 2025/2026 :

La cotisation de base resterait donc à **90€**.

Pour l'Aquagym, le tarif de location du bassin continuant d'augmenter chaque saison, nous proposons d'ajouter **120€** au lieu de 115€ soit, **90 + 120 = 210€** (hors licence/assurance) au lieu de 205€ (soit une augmentation de 5€).

Pour le Nordic Yoga®, cette nouvelle activité demandant beaucoup de suivi, le nombre de personnes dans le groupe est donc limité à 15 ou 16 personnes. De plus, la séance dure 1h30 et Valérie est rémunérée au tarif Yoga, ce cours est donc très déficitaire de 1500€ environ. Nous proposons d'augmenter la part de cotisation ajoutée et de la passer de 30€ à **40€** pour la saison prochaine. Toutes les personnes inscrites à ce cours pratiquent d'autres activités.

Pas de changement sur le calcul des tarifs avec réduction, les pourcentages seront les mêmes (couples, jeunes, demandeurs d'emploi).

Voir tableau des tarifs ci-joint en annexe 4.

Le tarif de la licence 2025-2026 va changer car la part départementale passera de 5,00 € à **5,50 € (augmentation de 50 cts)** suite à la décision prise lors de l'AG du CODEP33 le 09/11/2024. La FFEPGV prévoit une hausse de 2€ sur les licences 2025/2026 (vote courant décembre).

Mise au vote des tarifs 2025/2026 :

- **Votes « contre » = zéro**
- **Abstentions = zéro**

Les tarifs 2025-2026, tels que précisés ci-dessus, sont adoptés.

Bilan des inscriptions en ligne pour 2024/2025 :

Le bilan est positif, même si des erreurs ont été commises, mais nous nous y attendions pour un premier essai. Nous allons continuer bien évidemment en s'améliorant chaque saison. La taille de notre club ne nous permet pas de revenir en arrière (trop de chèques à traiter, le paiement par carte Bancaire est apprécié). Nous continuerons à aider les personnes en difficulté.

Les problèmes relevés et à améliorer sont les suivants :

- Oubli de la cotisation de base : 32 personnes concernées - certains couples n'ont compté qu'une seule cotisation.

- Cours complets très rapidement (en quelques heures pour certains) : quotas à revoir pour certaines salles. Nous avons tenu compte des remontées de l'enquête de satisfaction (salles surchargées).
- Nombre de cours non limités : certaines personnes ont pris entre 5 et 10 séances par semaine (16 personnes concernées).
- Pass'sénior non déduit à l'inscription. Nous avons dû faire de nombreux chèques pour rembourser les 10€.
- Problèmes de validité de la carte bancaire si paiement en 3 fois ou piratage.

Changements à apporter pour les inscriptions en 2025 :

1. Si oubli de la cotisation de base, l'inscription sera annulée et devra être recommencée.
2. Cours limités à 4 séances par semaine et par personne. L'inscription sera annulée si dépassement et devra être recommencée.
3. Augmentation des quotas dans les salles de Magonty (de 30 à 33) et de Cap de Bos (de 28 à 31).
4. Si Pass'sénior non appliqué à l'inscription, il ne sera pas accepté en cours de saison.
5. L'encaissement des chèques se fera dès l'inscription (en juin), comme les paiements par CB.
6. Si le ou les chèques ne sont pas déposés dans un délai de 15 jours, l'inscription sera annulée.

Toutes ces mesures devraient éviter de nombreuses relances qui se sont étalées de juillet à novembre et le remplissage des cours devrait être facilité grâce à la limitation des séances.

Intérêt de ces dispositions :

- Faciliter l'accès aux cours pour les adhérents en limitant le nombre de séances par semaine et par personne.
- Fiabiliser l'inscription.
- Limiter les relances en nombre et dans la durée (des relances en continu de juillet à novembre).

Questions diverses posées par l'Assemblée

- *Avez-vous refusé des inscriptions ?*
Réponse : oui

- *Quelle est la politique de formation des animateurs ?*
Réponse : les animateurs ont un entretien individuel annuel et lors de cet entretien, ils peuvent effectuer des demandes de formation.
Si la formation est en adéquation avec la gym, on monte le dossier pour faire une demande de prise en charge par l'organisme de formation (AFDAS).

- *Pourquoi payer une licence aux animateurs ?*
Réponse : elle est obligatoire pour qu'ils puissent donner des cours (assurance). Les animateurs ont plusieurs employeurs, aussi on s'organise avec les autres associations pour prendre en charge le coût à tour de rôle.

- *Pour l'aquagym, est-il prévu d'avoir des créneaux à la nouvelle piscine de Cazalet ?*
Réponse : on ne sait pas encore si ce sera possible, mais nous allons nous positionner si des créneaux sont disponibles. Toutefois, nous aurons peut-être un risque de perdre notre animatrice qui est salariée du Stade Nautique et selon les créneaux horaires qui nous seront accordés.

- *La limitation de 4 cours hebdomadaires par personne va-t-il libérer des places ?*
Réponse : oui cela va libérer environ 50 places et cela bénéficiera à ceux qui n'ont pas pu adhérer aux cours.

- *Est-il possible d'étaler les paiements par chèque ?*
Réponse : oui on garde la possibilité de payer en 3 fois et les dates de paiement par chèque seront les mêmes que celles de la carte bancaire.

- *Y-a-t-il un risque de piratage pour le paiement sur le site ?*
Réponse : non le site est sécurisé.

- *Avez-vous un moyen de connaître les personnes qui ont été refusées aux cours au moment de l'inscription en ligne ?*
Réponse : non cela n'est pas possible. L'année prochaine, les adhérents recevront le lien pour s'inscrire 15 jours avant l'ouverture à tout le monde sur le site.

- *Prévoyez-vous des journées /créneaux pour accompagner ceux qui ont du mal avec les ordinateurs ?*
Réponse : oui c'est toujours prévu.

NB : lors du paiement par CB pour l'inscription, ASSOCONNECT augmente le montant à payer (pourcentage pour la transaction). Comme indiqué dans la procédure communiquée, il est possible de modifier et de laisser un euro symbolique. Cela permet à l'association de ne pas payer de frais bancaires à ASSOCONNECT.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et aucune autre question n'étant posée, la séance est levée à 20 heures 54.

La Présidente
Sylvie LAGORCE



La Trésorière
Joëlle ARNAL



La secrétaire de séance
Lydie BELTOISE-BLANC



GV Magonty Cap de Bos

PROCES-VERBAL

de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 04 décembre 2024

Ouverture de cette Assemblée Extraordinaire à 20 heures 54.

CHANGEMENT DE L'ADRESSE DU SIEGE SOCIAL DE L'ASSOCIATION:

Armelle ayant quitté le comité directeur, nous devons trouver une nouvelle adresse pour notre siège social.

Bernard DANTHEZ, membre du comité directeur, nous propose son adresse au:

2 rue des Arbousiers, 33600 PESSAC, quartier de Cap de Bos.

Ceci entraîne la modification de l'Article 3- « **Siège Social** » de nos statuts :

« Son siège social est fixé à Pessac, 2 rue des arbousiers, lieu fixé par son comité directeur et situé dans le ressort territorial du comité départemental de la Gironde dont dépend l'association ».

Mise au vote du changement du siège social de notre association avec modification de l'article 3 de nos Statuts :

- votes « contre » = zéro
- abstentions = zéro

Les modifications de nos Statuts telles que précisées ci-dessus, sont votées à l'unanimité.

FIN de cette Assemblée Extraordinaire du 04/12/2024 à 20 heures 56.

**La Présidente
Sylvie LAGORCE**



**La Trésorière
Joëlle ARNAL**



**La secrétaire de séance
Lydie BELTOISE-BLANC**



GV Magonty Cap de Bos – PV AGO du 04/12/2024 – ANNEXE 1

Compte de résultat saison 2023/2024

	Réalisé 2023-2024	Prévisionnel 23-24	Ecart Réel/Prév.		Rappel 22-23
			Montants	%	
PRODUITS					
Vtes de Prestations (animations)	735,00	950,00	-215,00	-22,63%	939,00
Revente de petit matériel	3 187,34	2 940,00	247,34	8,41%	3 037,30
Mise à dispo de personnel refacturée	0,00		0,00		44,77
<i>Sous-Total Ventes</i>	<i>3 922,34</i>				
Cotisations Adhérents	65 879,07	62 302,92	3 576,15	5,74%	58 555,32
Encaissements Licences Adhérents	15 802,50	15 637,50	165,00	1,06%	14 721,40
<i>Sous-Total Adhésions</i>	<i>81 681,57</i>				
Subvention commune Pessac	1 800,00	2 000,00	-200,00	-10,00%	2 000,00
Subvention ANS-PSF	2 000,00	2 000,00	0,00	0,00%	3 000,00
<i>Sous-Total Subventions</i>	<i>3 800,00</i>				
Produits divers gestion courante	41,28				
<i>Sous-Total Produits divers</i>	<i>41,28</i>				
TOTAL PRODUITS		89 445,19	85 830,42	3 614,77	82 297,79
CHARGES					
Achats de prestations p/animations	3 452,17	2 150,00	1 302,17	60,57%	1 946,70
Achats petit équipement	145,99	600,00	-200,00	-33,33%	184,25
Fournitures de bureau	254,01				354,17
Achat petit matériel p/revente	3 578,49	2 940,00	638,49	21,72%	2 921,65
<i>Sous-Total Achats</i>	<i>7 430,66</i>				
Locations de salles	137,50		137,50	#DIV/0!	0,00
Location Stade nautique	4 190,72	4 387,16	-196,44	-4,48%	3 955,26
Frais de colloques, conférences, ...	0,00	70,00	-70,00	-100,00%	52,00
<i>Sous-Total Services extérieurs</i>	<i>4 328,22</i>				
Honoraires Animateurs Extérieurs	370,00	1 800,00	-1 430,00	-79,44%	765,00
Honoraires	163,08	100,00	63,08	63,08%	81,54
Autres frais publicité (imprimés, ...)	14,50	50,00	-35,50	-71,00%	33,51
Cadeaux, pourboires et dons courants	593,90	150,00	443,90	295,93%	90,85
Frais de missions, réceptions	108,00	50,00	58,00	116,00%	24,00
Frais d'affranchissement	23,65	20,00	3,65	18,25%	6,08
Frais de téléphonie	191,88	130,00	61,88	47,60%	129,88
Services bancaires	72,60	80,00	-7,40	-9,25%	60,60
Cotisations professionnelles	125,00	150,00	-25,00	-16,67%	125,00

	Réalisé 2023-2024	Prévisionnel 23-24	Ecart Réel/Prév.		Rappel 22-23	
			Montants	%		
<i>Sous-Total Autres serv. extérieurs</i>	1 662,61					
Participation employeurs à la F.P.C.	689,22	862,42	-173,20	-20,08%	670,09	
<i>Sous-Total Imp. & Taxes</i>	689,22					
Salaires bruts	43 296,11	45 630,67	-2 334,56	-5,12%	43 032,48	
Primes & gratifications	3 500,00				2 500,00	
Charges Sociales Patronales	8 858,36	11 132,67	-2 274,31	-20,43%	8 277,82	
Médecine du Travail	395,60	600,00	-204,40	-34,07%	398,90	
Autres charges de Personnel	0,00				0,00	
<i>Sous-Total Charges de Personnel</i>	56 050,07					
Achat Licences Animatrices	170,00	170,00	0,00	0,00%	137,80	
Achats licences Adhérents	15 802,50	15 637,50	165,00	1,06%	14 721,40	
Frais de formation des animatrices	629,20	120,00	509,20	424,33%	119,31	
Autres Ch. diverses de gestion courante	0,60					
<i>Sous-Total Charges Diverses</i>	16 602,30					
TOTAL CHARGES COURANTES		86 763,08	86 830,42	-67,34	-0,08%	80 588,29
RESULTAT COURANT		2 682,11	-1 000,00	3 682,11		1 709,50
<u>Produits Financiers</u>						
Intérêts Livrets A & B	1 877,77	1 000,00	877,77	87,78%	808,63	
Revenus des parts CRCA	1,40		1,40		1,04	
<u>Charges financières</u>						
Résultat financier		1 879,17				
Produits exceptionnels						
Charges exceptionnelles						
Résultat exceptionnel		0,00				
RESULTAT NET		4 561,28	0,00	4 561,28		2 519,17

GV Magonty Cap de Bos – PV AGO du 04/12/2024 – ANNEXE 2

Bilan au 31 Août 2024

Balance générale

GV Magonty Cap de Bos - Période du 01/09/2023 au 31/08/2024 (document généré le 16/09/2024)

Compte	Intitulé	Cumul débit (EUR)	Cumul crédit(EUR)	Solde débit(EUR)	Solde crédit(EUR)
102000	102000 - Fonds associatifs		46 196,96	0,00	46 196,96
110000	110000 - Report à nouveau excédentaire (solde créditeur)	2 519,17	2 519,17		
120000	120000 - Résultat de l'exercice (excédent)	2 519,17	2 519,17		
Total Classe 1		5 038,34	51 235,30	-	46 196,96
272000	272000 - Parts sociales CRCA	45,00		45,00	0,00
Total Classe 2		45,00	-	45,00	-
Total Classe 3		-	-	-	-
401000	401000 - Fournisseurs	780,87	818,37	0,00	37,50
411000	411000 - Clients	152,00	152,00		
421000	421000 - Personnel - Rémunérations dues	42 264,37	42 264,37		
437000	437000 - C.E.A.	14 292,06	16 526,06	0,00	2 234,00
438000	438000 - Organismes sociaux - Charges à payer	392,00	795,00	0,00	403,00
467000	467000 - Autres comptes débiteurs ou créditeurs	265 109,64	255 112,10	9 997,54	0,00
486000	486000 - Charges constatées d'avance	232,00	232,00		
486100	486100 - Charges constatées d'avance	211,80		211,80	0,00
487000	487000 - Produits constatés d'avance	49 803,12	130 040,12	0,00	80 237,00
Total Classe 4		373 237,86	445 940,02	-	72 702,16
511200	511200 - Chèques à encaisser	90 997,30	89 022,31	1 974,99	0,00
512001	512001 - Banques - Credit Agricole Compte-courant	183 425,97	179 266,79	4 159,18	0,00
512002	512002 - Banques - Crédit Agricole Livret A	88 134,49	12 000,00	76 134,49	0,00
512003	512003 - Banques - Crédit Agricole Livret B	53 010,41	14 500,00	38 510,41	0,00
512200	512200 - Crédit Agricole-Livret A	47 267,13	47 267,13		
517001	517001 - Compte en ligne - GV Magonty Cap de Bos	58 932,65	56 469,30	2 463,35	0,00
531001	531001 - Caisse - Caisse Espèces	343,38	170,40	172,98	0,00
580000	580000 - Virements internes	57 137,90	57 137,90		

Total Classe 5		579 249,23	455 833,83	123 415,40	-
604000	604000 - Ach.fournit.& prestations p/animations	3 452,17		3 452,17	0,00
606300	606300 - Achats petit équipement	145,99		145,99	0,00
606400	606400 - Fournitures de bureau	254,01		254,01	0,00
607000	607000 - Achat petit matériel pour revente	3 578,49		3 578,49	0,00
613000	613000 - Locations Salles	137,50		137,50	0,00
613200	613200 - Location Stade nautique	4 190,72		4 190,72	0,00
622000	622000 - Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	163,08		163,08	0,00
622600	622600 - Honoraires Animateurs extérieurs	370,00		370,00	0,00
623400	623400 - Cadeaux	593,90		593,90	0,00
623600	623600 - Imprimés, flyers, bannières	14,50		14,50	0,00
625700	625700 - Missions, Réceptions	108,00		108,00	0,00

Compte	Intitulé	Cumul débit (EUR)	Cumul crédit(EUR)	Solde débit(EUR)	Solde crédit(EUR)
626100	626100 - Frais d'affranchissement	23,65		23,65	0,00
626200	626200 - Frais de télécommunications	191,88		191,88	0,00
627000	627000 - Services bancaires et assimilés	72,60		72,60	0,00
628100	628100 - Cotisations professionnelles	215,00	90,00	125,00	0,00
633300	633300 - Participation des employeurs à la formation professionnelle continue	1 081,22	392,00	689,22	0,00
641100	641100 - Salaires bruts	43 296,11		43 296,11	0,00
641300	641300 - Primes et gratifications	3 500,00		3 500,00	0,00
645100	645100 - Charges patronales URSSAF	3 344,06		3 344,06	0,00
645200	645200 - Charges patronales Mutuelle	904,24		904,24	0,00
645300	645300 - Charges patronales retraite	2 601,02		2 601,02	0,00
645310	645310 - Charges patronales prévoyance	173,98		173,98	0,00
645400	645400 - Charges patronales chômage	1 835,06		1 835,06	0,00

645400	645400 - Charges patronales chômage	1 835,08		1 835,08	0,00
647500	647500 - Médecine du travail, pharmacie	569,60	174,00	395,60	0,00
651100	651100 - Achat licences Animatrices	170,00		170,00	0,00
651110	651110 - Licences Adhérents (versement fédéral)	15 802,50		15 802,50	0,00
658000	658000 - Charges diverses de gestion courante	0,60		0,60	0,00
658100	658100 - Frais de Formation Salariés	830,87	201,67	629,20	0,00
Total Classe 6		87 620,75	857,67	86 763,08	-
706100	706100 - Ventes prestations animations		735,00	0,00	735,00
707100	707100 - Revente de petit matériel		3 187,34	0,00	3 187,34
709000	709000 - Rabais, remises et ristournes accordés par l'association	1 144,55	81,40	1 063,15	0,00
740400	740400 - Subventions d'exploitation	2 500,00	6 300,00	0,00	3 800,00
756000	756000 - Adhésions	69 539,42	136 481,64	0,00	66 942,22
756100	756100 - Encaissements licences adhérents à reverser à Fédération	17 544,50	33 347,00	0,00	15 802,50
758000	758000 - Produits divers de gestion courante		41,28	0,00	41,28
760000	760000 - Intérêts Livrets A & B		1 877,77	0,00	1 877,77
761000	761000 - Revenus parts sociales CA		1,40	0,00	1,40
Total Classe 7		90 728,47	182 052,83	-	91 324,36
Total Classe 8		-	-	-	-

Totaux	Cumul débit (EUR)	Cumul crédit(EUR)	Solde débit(EUR)	Solde crédit(EUR)
Total Bilan	957 570,43	953 009,15	4 561,28	0,00
Total Charges	87 620,75	857,67	86 763,08	0,00
Total Produits	90 728,47	182 052,83	0,00	91 324,36
Total Gestion (charges + produits)	178 349,22	182 910,50	0,00	4 561,28
Total Général	1 135 919,65	1 135 919,65		

GV Magonty Cap de Bos – PV AGO du 04/12/2024 – ANNEXE 3

PREVISIONNEL 2024-2025

GV MAGONTY CAP DE BOS

	Prévisionnel 2024-2025	Réalisé 2023-2024	Ecart Prév./Réel	
			Montants	%
PRODUITS				
Vtes de Prestations (animations)	750,00	735,00	15,00	2,04%
Revente de petit matériel	3 200,00	3 187,34	12,66	0,40%
Mise à dispo de personnel refacturée		0,00		
<i>Sous-Total Ventes</i>	3 950,00	3 922,34	27,66	0,71%
Cotisations Adhérents	67 260,00	65 879,07	1 380,93	2,10%
Encaissements Licences Adhérents	16 520,00	15 802,50	717,50	4,34%
<i>Sous-Total Adhésions</i>	83 780,00	81 681,57	2 098,43	2,57%
Subvention commune Pessac	1 000,00	1 800,00	-800,00	-44,44%
Subvention ANS-PSF	2 500,00	2 000,00	500,00	25,00%
<i>Sous-Total Subventions</i>	3 500,00	3 800,00	-300,00	-7,89%
Produits divers gestion courante	0,00	41,28	-41,28	-100,00%
<i>Sous-Total Produits divers</i>	0,00	41,28	-41,28	-100,00%
TOTAL PRODUITS	91 230,00	89 445,19	1 784,81	2,00%
CHARGES				
Achats de prestations p/animations	3 500,00	3 452,17	47,83	1,39%
Achats petit équipement	200,00	145,99	54,01	37,00%
Fournitures de bureau	300,00	254,01	45,99	18,11%
Achat petit matériel p/revente	3 200,00	3 578,49	-378,49	-10,58%
<i>Sous-Total Achats</i>	7 200,00	7 430,66	-230,66	-3,10%
Locations de salles	100,00	137,50	-37,50	-27,27%
Location Stade nautique	4 406,12	4 190,72	215,40	5,14%
Frais de colloques, conférences, ...	100,00	0,00	100,00	#DIV/0!
<i>Sous-Total Services extérieurs</i>	4 606,12	4 328,22	277,90	6,42%
Honoraires animateurs Extérieurs	500,00	370,00	130,00	35,14%
Honoraires	1 205,92	163,08	1 042,84	639,47%
Autres frais publicité (imprimés, ...)	30,00	14,50	15,50	106,90%
Cadeaux, pourboires et dons courants	200,00	593,90	-393,90	-66,32%
Frais de missions, réceptions	120,00	108,00	12,00	11,11%
Frais d'affranchissement	40,00	23,65	16,35	69,13%
Frais de téléphonie	191,88	191,88	0,00	0,00%
Services bancaires	82,00	72,60	9,40	12,95%
Cotisations professionnelles	135,00	125,00	10,00	8,00%
<i>Sous-Total Autres serv.extérieurs</i>	2 504,80	1 662,61	842,19	50,65%
Participation employeurs à la F.P.C.	856,71	689,22	167,49	24,30%
<i>Sous-Total Imp.& Taxes</i>	856,71	689,22	167,49	24,30%
Salaires bruts	48 402,05	43 296,11	5 105,94	11,79%
Primes & gratifications		3 500,00	-3 500,00	-100,00%
Charges Sociales Patronales	11 928,09	8 858,36	3 069,73	34,65%
Médecine du Travail	610,00	395,60	214,40	54,20%
Autres charges de Personnel		0,00		
<i>Sous-Total Charges de Personnel</i>	60 940,14	56 050,07	4 890,07	8,72%

	Prévisionnel 2024-2025	Réalisé 2023-2024	Ecart Prév./Réel	
			Montants	%
Achat Licences Animatrices	180,00	170,00	10,00	5,88%
Achats licences Adhérents	16 520,00	15 802,50	717,50	4,54%
Frais de formation des animatrices	300,00	629,20	-329,20	-52,32%
Autres Ch.diverses de gestion courante		0,60	-0,60	-100,00%
<i>Sous-Total Charges Diverses</i>	17 000,00	16 602,30	397,70	2,40%
TOTAL CHARGES COURANTES	93 107,77	86 763,08	6 344,69	7,31%
RESULTAT COURANT	-1 877,77	2 682,11		
<u>Produits Financiers</u>				
Intérêts Livrets A & B	1 877,77	1 877,77		
Revenus des parts CRCA		1,40		
<u>Charges financières</u>				
Résultat financier	2 000,00	1 879,17		
Produits exceptionnels				
Charges exceptionnelles				
Résultat exceptionnel				
RESULTAT NET	0,00	4 561,28		

Tarifs proposés pour la saison 2025/2026 – ANNEXE 4

TARIFS SAISON 2025/2026

TARIFS	
1- COTISATION DE BASE	
Individuelle adulte	90€
Couple	72€
Jeune 14 à 25 ans	54€
Demandeur d'emploi	76€
2- ACTIVITES	
Gym Dynamique, Pilates, Body-Zen, Gym Douce ou Stretching	+10 € pour la saison
Yoga et Marche Nordique	+ 25€ pour la saison
Nordic Yoga	+ 40€ pour la saison
Cours d'Aquagym	+ 120€ pour la saison
3- LICENCE-ASSURANCE OBLIGATOIRE	+ 30,50 € (25,50 € jeunes 14 à 17 ans)